



Rapport d'activité 2023



Tél. 026 677 88 00 - Fax 026 677 88 99
info@clairvully.ch - www.clairvully.ch
Rue des Savoies 1 - Case postale - 1585 Salavaux



LES ORGANES DE L'EMS CLAIR VULLY

Comité

M. Blaise CLERC, président, Constantine

Mme Cathy TAVARES, secrétaire, Salavaux

M. Ludovic BUTTICAZ, Villars-le-Grand

M. Thierry SCHNEITER, Cudrefin

M. David CHABANEL, Bellerive

Directrice

Mme Virginie DELBARRE, Cudrefin

Médecin

Dr Edmond PRADERVAND, médecin responsable, Avenches

Infirmière-chef

Mme Emmanuelle ROBERT, Saint-Blaise

Commission de gestion

M. Charles-André BLANC, Missy

M. Marcel CUANY, Chevroux

M. Albert GAVILLET, Montmagny

Contrôleur des comptes

Fiduciaire B.F.C. Sàrl, M. Laurent BURLET, Montagny-sur-Yverdon



Mot du Président

"Le changement est inévitable. Le changement pour le meilleur est un travail acharné." (Winston Churchill)

Chers membres, chers résidents, chères familles et chers collaborateurs de l'EMS Clair Vully,

C'est avec cette citation que j'adresse ces mots en tant que nouveau président du comité de direction. L'année 2023 et le début 2024 marquent une période significative pour notre EMS, avec non seulement une transition dans notre leadership, mais aussi avec de nouveaux défis et des opportunités que nous avons su et que nous devons encore aborder avec détermination.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir notre nouvelle directrice, Virginie Delbarre, qui, avec son dynamisme et son dévouement, a commencé à imprimer sa marque au sein de notre établissement. Elle succède à Nadia Lanfranconi, dont l'engagement et le leadership ont grandement contribué à façonner l'excellence de notre institution durant les 13 ans passés à sa tête. Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à Nadia pour son œuvre et, le Comité et moi-même, lui souhaitons une retraite aussi enrichissante que méritée.

Les 12 mois écoulés ont été complexes, avec des défis financiers marqués par une baisse des revenus d'hébergement malgré un taux d'occupation élevé. Ces défis sont le reflet de contextes plus larges, notamment la pression sur les coûts en hausse constante. Toutefois, un frein important au travail intérimaire et l'unité de tous les collaborateurs dans leurs équipes respectives, ont contribué réaliser le vœu le plus important à mes yeux : **le bien être des résidents**. Je suis fier de souligner les succès de ces équipes, dont l'excellence des services ont permis d'obtenir de meilleures recettes dans divers domaines.

Je tiens à remercier chaleureusement chaque collaborateur, chaque équipe pour leur engagement sans faille. Votre résilience et votre professionnalisme face aux pressions multiples sont la colonne vertébrale de notre institution. Ensemble, nous avons maintenu un environnement accueillant et sécuritaire pour nos résidents, tout en continuant à promouvoir les valeurs qui sont au cœur de l'EMS Clair Vully : bien-être, indépendance et qualité de vie.

Nous sommes conscients des enjeux sociétaux et financiers à venir, notamment les changements de modes de vie, l'explosion des coûts énergétiques et les contraintes réglementaires. Toutefois, restons unis dans notre objectif commun : préserver et enrichir la qualité de vie au sein de l'EMS Clair Vully. Avec notre nouvelle directrice à la barre, je suis confiant dans notre capacité à naviguer à travers ces défis, le Comité s'engage avec elle à relever ces nouveaux enjeux.

Merci à tous pour votre confiance et votre dévotion envers notre communauté. C'est le fondement sur lequel nous continuerons à bâtir l'avenir prometteur de notre EMS Clair Vully.

Avec toute ma gratitude et mon engagement renouvelé,

Blaise Clerc

Président du Comité de Direction, EMS Clair Vully



Rapport de la Directrice

C'est avec beaucoup d'honneur et d'humilité que je me prête à l'exercice de ce tout premier "Rapport de la Directrice".

Comme annoncé par Madame Lanfranconi et Madame Schaer en juin dernier, l'année 2023 a été une période charnière de préparation aux transitions pour l'EMS Clair Vully ; Transition au sein du comité de direction qui après quelques mois de constitution s'est vu confié une tâche des plus délicates : remplacer la Directrice.

Avec ses 13 années passées à sa tête, Madame Lanfranconi est l'une des personnes qui a largement contribué à faire de l'EMS Clair Vully ce qu'il est aujourd'hui : un EMS de renommée qui a su conserver son indépendance et une philosophie ancrée autour du bien-être des résidents.

Il m'est donc difficile de vous adresser ce « rapport de la Directrice », sans prendre le temps de vous parler de "LA DIRECTRICE, Madame Lanfranconi".

En effet, j'ai eu la chance de bénéficier de ses précieux conseils durant 2 mois et j'ai pu découvrir une personne bienveillante, passionnée, qui a su se réinventer devant les épreuves successives, les pressions sanitaires, économiques et sociales. Jusqu'à son dernier jour d'activité, elle n'a eu d'autre préoccupation que de s'assurer d'une transition sereine et complète pour le bien des résidents et des collaborateurs.

Elle vous parlait l'année dernière des difficultés rencontrées dans la gestion du personnel et de sa volonté de maintenir une cohésion d'équipe et un climat propice au maintien des valeurs fortes de l'EMS. Sa dernière année a donc été consacrée à déployer une belle énergie afin d'atteindre les objectifs fixés lors des ateliers de "Team Building". Le renforcement d'une politique de bien-être et de sécurité au travail en est un bel exemple...

Chère Madame Lanfranconi, Chère Directrice, je vous remercie pour ces quelques mois passés à vos côtés. Merci pour les clés symboliques que vous m'avez remises. Je vous souhaite une belle retraite tellement méritée !

Pour poursuivre, selon la coutume, voici l'année 2023 résumée en quelques chiffres :

Les produits d'exploitation s'élevant à 5'922'170.35.-CHF, marquent une baisse de revenus d'hébergement, ce malgré le maintien d'un taux d'occupation de 98%. Cette évolution, en lien direct avec la poursuite de la baisse de moyenne PLAISIR connue l'année dernière, se traduit par un manque à gagner de plus de 150'000.- CHF.

En parallèle, il est à relever une hausse des recettes d'exploitation en lien avec les prestations appréciées et reconnues de la cuisine tant par les bénéficiaires des repas à domicile que par les visites et les collaborateurs. Le nombre de repas à domicile est ainsi passé de 7'804 à 8'407 repas par année entre 2022 et 2023.

Les charges d'exploitation quant à elles, s'élèvent à 6'476'462.30.- CHF, connaissant une augmentation de + 122'315 CHF. - par rapport à l'année 2022. Cette différence s'explique par 2 éléments. D'une part, l'augmentation des charges salariales de 68'237.87 malgré une diminution drastique et exceptionnelle de la consommation de personnel intérimaire et d'autre part une augmentation conséquente des coûts des produits alimentaires, ménagers mais également énergiques.

Au regard de ces chiffres, malgré les efforts et les qualités de gestion, l'EMS annonce un résultat d'exploitation négatif de -554'291.95.- CHF pour l'année 2023.

De son côté, le CAT (centre d'accueil temporaire), présentant un bilan de « reventilation positif », révèle en contrepartie un taux d'occupation de 40% et donc une marge d'évolution représentative.

Pour conclure ce premier rapport, je tenais à remercier vivement, les résidents, leurs familles, l'ensemble des collaborateurs sans oublier les membres du comité pour leur chaleureux accueil et leur confiance.

Consciente des nombreux enjeux à venir en termes de contraintes financières (augmentation de la TVA, des coûts énergétiques, etc.), des enjeux sociétares (besoins sanitaires, manque d'attractivité des métiers de la santé, etc.), je tiens à vous assurer de mon enthousiasme et de ma volonté à relever les défis en gardant pour seul objectif la préservation ce qui fait la force de l'EMS Clair Vully, et qui m'a poussé à en prendre le poste de directrice : ***un lieu où il fait bon vivre tant pour les résidents que pour les collaborateurs.***

Virginie Delbarre, Directrice







Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023

de l'EMS Clair Vully tenue le 15 juin 2023 à 20h00 à 1585 Salavaux

Présence

Comité : Mireille Schaer (Présidente), Blaise Clerc (secrétaire), Dominique Zillweger (membre), Thierry Schneider (membre), David Chabanel (membre)

Membres : Nadia Lanfranconi (Directrice) ainsi que les membres selon la liste de présences annexée

Excusés : selon la liste annexée

La Présidente, Mireille Schaer, ouvre l'assemblée et accueille cordialement tous les participants en leur souhaitant la bienvenue à 20h00. Avec beaucoup d'émotion, la Présidente souligne que cette assemblée sera la dernière qu'elle préside et sans plus attendre elle nous fait part de l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2022
4. Rapport de la présidente
5. Rapport de la directrice
6. Présentation des comptes 2022 et budget 2023
7. Rapports des contrôleurs des comptes, commission de gestion et adoption des comptes
8. Démissions/admissions au sein du comité
9. Demande d'autorisation de vente pour la parcelle agricole
10. Divers, questions et propositions individuelles
11. Clôture et collation

1. Accueil

La Présidente prie les personnes présentes de bien vouloir remplir la liste des présences et informe que la liste des personnes excusées est à disposition. Mme Cathy Tavares (proposition de membre entrant au comité) est désignée comme secrétaire de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mireille Schaer met l'ordre du jour en discussion. Celui-ci est adopté sans modification.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de juin 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente

La Présidente Mireille Schaer introduit son discours par une citation de Jesse Owens – Athlète américain comme suit : « Nous avons tous des rêves, mais pour les réaliser, il faut beaucoup de détermination, de dévouement, de discipline et d'efforts ». C'est avec une émotion toute particulière qu'elle s'exprime ce soir alors qu'elle préside sa dernière assemblée générale après 29 ans en tant que membre du comité.

Elle nous raconte que tout avait commencé, à cet emplacement même, alors que le lieu était un champ avec une ancienne salle de gym. C'est durant ce jour de Giron, au cours du mois d'avril 1994, que Mme Simone Tombez, également chanteuse dans le même chœur, lui demanda si elle ne voulait pas la remplacer au comité de Clair Vully. C'est ainsi qu'à l'assemblée du 17 juin 1994, elle a été nommée au sein du comité en tant que membre et secrétaire.

Elle tient à retracer pour nous quelques événements marquants de son parcours telles que les nombreuses discussions pour la rénovation et l'agrandissement de la Maison de Clair Vully avec le dépôt de mise à l'enquête et beaucoup de tracasseries et qui ont demandé au comité beaucoup de ténacité, de détermination, de dévouement, de discipline et d'efforts jusqu'au dépôt du projet d'agrandissement en 1999.

En 2000 l'institution Clair Vully fêtait ces 100 ans avec une année ponctuée de beaux événements. C'est lors de l'AG de 2001 qu'il a été annoncé le projet de la construction d'un bâtiment neuf. Une nouvelle aventure démarrait avec toutes les difficultés et tracasseries administratives. L'endroit était tout trouvé.

La construction démarre en 2006 et les résidents s'installent dans la nouvelle maison colorée le 14 octobre 2009 dans un cadre accueillant et bienveillant. Tout le matériel et le mobilier de l'ancienne maison de Bellerive a pris le chemin pour une seconde vie dans une maison de retraite dans la ville de Iasi en Roumanie. Le 20 décembre 2010, Mireille Schaer et M. Lauener, directeur, sont partis en Roumanie inaugurer cette maison de retraite. Beaucoup d'émotion et de reconnaissance d'avoir pu contribuer au bien-être d'autres résidents.

C'est au départ du président M. Hector Fioretta que Mireille Schaer reprend la présidence et également cette même année que M. Lauener, directeur, leur annonçait son départ à la retraite et leur présentait Mme Nadia Lanfranconi comme future directrice.

C'est avec une grande émotion que Mireille Schaer adresse ces mots : « C'est avec toi, chère Nadia, que j'aurais passé toutes ces années de présidence. Quelle belle collaboration ! [...] je te remercie d'avoir tenu bon, d'avoir permis avec toute ton équipe que Clair Vully retrouve un bon rythme de croisière... tu as dirigé cette maison avec une grande qualité de cœur, avec beaucoup de compréhension pour toutes les situations pas toujours faciles qu'il t'a fallu gérer. Pour toutes ses années de direction, je te dis un grand merci, un grand merci aussi à tout le personnel. [...] Un grand merci à vous mes collègues actuels. J'ai toujours pu compter sur vous ! [...] s'il faut venir à Clair Vully quand ce sera l'heure, je vous assure que toutes ces années de présence à Clair Vully me font dire que la vie est douce et paisible ici dans cette maison colorée. »

Mireille Schaer termine en souhaitant un bon vent à ce nouveau comité, nouveau président, nouveaux membres et remercie l'assemblée pour la confiance témoignée tout au long de ces 29 années.

L'assemblée applaudit chaleureusement.

5. Rapport de la Directrice

La Directrice Nadia Lanfranconi souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes. C'est avec une pointe d'humour et beaucoup d'émotion qu'elle annonce que cette assemblée sera également sa dernière après avoir passé 22 ans à Clair Vully. Elle tracera sa dernière ligne droite pour prendre une retraite bien méritée en mars 2024.

C'est en 1986 que sa carrière en Suisse Romande débute par un poste à l'EMS à Payerne. En participant à une collaboration entre EMS pour les vacances des résidents, elle lie ses premiers contacts avec Clair Vully ; une première expérience formidable. Les années ont passé et lors d'un enseignement à Clair Vully en tant que professeur de l'école du personnel soignant, elle s'était dite que s'il fallait retourner travailler un jour en EMS, ça serait clairement à Clair Vully. Et 2 ans plus tard, elle signait comme infirmière cheffe à Bellerive.

Avec toutes ses anecdotes et histoires qu'elle pourrait nous raconter, Nadia Lanfranconi a passé 8 ans dans les services et a introduit par exemple le DIR (dossier informatisé du résident), participé à la nouvelle construction, mise en route de la nouvelle organisation avant de reprendre la direction de la maison.

Elle n'aurait jamais imaginé d'en arriver là. Après 13 ans en tant que directrice, est venu le temps de passer le flambeau et c'est avec une pointe de tristesse qu'elle annonce quitter la maison qui restera toujours dans son cœur. « J'espère que Clair Vully gardera son esprit familial, sa chaleur humaine, sa gaité et sa joie de vivre et son innovation » elle poursuit par : « Car si je prolonge, je risque de laisser échapper une larme. Donc j'aimerais conclure en exprimant toute ma reconnaissance et mes sincères remerciements à tous ceux qui m'ont apporté leur soutien et leur collaboration » et énumère tout particulièrement les collaborateurs, assistantes administratives, Mireille, les membres du comité, les résidents, les familles, ainsi que ceux qu'elle aurait involontairement oublié.

Nadia Lanfranconi termine par souhaiter une excellente suite de soirée et sera ravie de partager un moment avec chacun pendant la verrée.

L'assemblée applaudit chaleureusement.

6. Présentations des comptes 2022 et budget 2023

La parole est donnée à M. Jimmy Quartacci de JQ gestion, fiduciaire, pour nous commenter les comptes 2022. Les charges globales d'exploitation se sont élevées à CHF 6'417'245.44 alors que les recettes ont atteint le montant de CHF 6'061'168.95 avec un résultat d'exploitation négatif de CHF 356'076.49.

6.I Statistiques - 2022 | M. Quartacci relève que le taux d'activité a remonté par rapport à la situation en plein Covid.

6.II Bilan | Dû à la situation du marché actuel, les titres ont subi une moins-value d'un montant de CHF 160'770.- qui correspond à l'estimation la plus défavorable en cas de vente. Au niveau des dettes, il y a eu une forte augmentation de la demande de garantie auprès des résidents pour leur argent de poche.

6.III Salaire du personnel | Dû à la pénurie du personnel de soin, le résultat des charges salariales a augmenté principalement sur les postes qui touchent les charges de recrutement, les honoraires ad intérim.

La Directrice, Nadia Lanfranconi reprend la parole pour nous souligner qu'actuellement la situation est revenue à la normale avec l'effectif au complet sans intérim.

6.III Charges d'exploitation | Les charges globales ont augmenté de CHF 22'474.- principalement dû à l'augmentation de l'activité, soit 98.46% contre 95.57% sur l'exercice 2021 pour 17'076 journées de présence.

6.III Recettes | Les recettes supplémentaires sont dues à l'augmentation des pensionnaires ainsi qu'à une correction sur l'exercice précédent sur la contribution de subvention d'un montant de CHF 17'669.-.

6.III Résultat hors exploitation | Le résultat CAT (centre d'accueil temporaire) s'élève à CHF 90'650.- dont le budget était très pessimiste. Concernant le résultat hors exploitation d'un montant négatif de CHF 13'535.- il est expliqué par la vente de la parcelle « Bellerive » sur l'exercice 2021, à des frais de vente imprévus, dont des impôts reportés sur l'année 2022 et à la baisse de la valeur des titres.

M. Quartacci est remercié pour la présentation des comptes 2022 et poursuit en commentant les graphiques et présentant le budget 2023.

Le premier tableau met en perspective l'évolution des charges et des produits sur la période 2011-2022. Les courbes correspondent à la moyenne des autres EMS du canton de Vaud.

Sur le graphique des recettes, les proportions du financement restent pratiquement identiques, soit 50 % du financement est la part du résident, 5% la part des soins et également 5% la part des allocations d'impotence et les derniers 40% est la part CEESV/CM.

Concernant le graphique des dépenses sur la période 2013-2022, 86% des charges concernent les salaires et charges sociales du personnel. En vue de la stabilisation du taux de rotation du personnel, le budget pour les honoraires ad intérim pour les prestations de tiers a été mis à zéro. Les dépenses pour le matériel médical est faible dû principalement à la prise en charge par les caisses d'assurance maladie.

Le dernier point concerne les comptes hors exploitation sur la période 2014-2022. L'exploitation du CAT a eu une forte augmentation, cependant les recettes, dons et divers ont diminué.

M. Quartacci remercie l'assemblée pour leur attention. Il est 20h30 quand il passe la parole à la Présidente qui propose à l'assemblée de poser des questions libres :

- M. Jean-Charles Lauper prend la parole et demande plus de précisions sur les raisons de la perte de valeur sur les titres.

- M. Quatacci répond que par prudence ils ont valorisé les titres au plus bas sur la base d'une estimation de la valeur actuelle du marché si nous devions les vendre. A savoir, tant que nos titres ne sont pas vendus il n'y a pas d'influence réelle et la période n'est pas propice.

7. Rapports des contrôleurs des comptes, commission de gestion et adoption des comptes

M. Laurent Burlet, Fiduciaire BFC révision, atteste avoir contrôlé les comptes annuels de l'EMS Clair Vully pour l'exercice arrêté au 31.12.2022 selon les normes suisses.

Conclusion : Les comptes présentés sont conformes à la loi et aux statuts et précise que la détection des fraudes ne sont pas prise en compte.

Dans son rapport, le rapporteur de la commission de gestion M. Charles-André Blanc remercie Mesdames Lanfranconi et Schaer pour leur accueil du 29 mars 2023. Il constate le résultat négatif de l'exercice et comprend les difficultés pour établir un exercice équilibré.

Conclusion : Il demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2022. L'actuelle commission formée de Messieurs Marcel Cuani, Albert Gavillet et Charles-André Blanc devra être réélue en 2024.

Par conséquent, sans autres commentaires, la Présidente demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 ainsi que les rapports de la fiduciaire et de la commission de gestion. Ce qui est fait à l'unanimité.

8. Démission / admission au sein du comité

Mme Dominique Zillweger, membre du comité sortant, est invitée à prendre la parole.

Tout comme la présidente, elle désire nous relater quelques grands moments et ressentis de la vie au sein du comité durant ces 29 années. La parfaite entente et l'équilibre sous deux présidences et directions, tantôt masculine, tantôt féminine.

« De ces 29 années je retiendrais 4 points marquants pour moi :

- L'harmonie, le respect et la franche collaboration au sein du Comité et avec la Direction.
- Le souci constant de toutes et tous du maintien de l'identité forte de Clair Vully.
- La volonté de préserver dans chaque décision l'indépendance de Clair Vully.
- La persévérance dans les buts visés
- Réussir le défi de garder l'esprit de Clair Vully d'en haut dans le confort de Clair Vully d'en bas.

Ainsi que celui de gagner le pari de tenir l'engagement et l'effort de tous les acteurs internes et externes pour entretenir l'héritage qui fait l'âme de ce lieu depuis 2009, année du déménagement.

Elle conclut en remerciant toutes et tous, ses collègues du Comité et Mireille avec qui elle a partagé tellement de souvenirs forts.

Sous les applaudissements chaleureux de l'assemblée, la Directrice et M. Blaise Clerc, membre du comité, reprennent la parole pour remercier les 29 années d'engagement fidèle de ces 2 membres sortants et confirmer la volonté que la direction et le comité poursuivront la mission, maintiendront l'indépendance et la collégialité afin de garder le cap transmis.

Accompagné par les applaudissements de l'assemblée et pour les remercier, un présent est offert à chacune dont une « joubarbe », une plante pleine de belle symbolique.

Avec émotion, Mireille Schaer reprend la parole pour remercier l'EMS qui restera toujours dans son cœur et demande si elle pourra participer aux AG.

Elles sont toutes les 2 chaleureusement applaudies par l'assemblée.

La Présidente reprend la parole pour présenter la première candidate à l'élection en tant que membre du Comité, Mme Cathy Tavares qui se présente :

Elle salue l'assemblée et se présente en tant qu'habitante de Salavaux, 40 ans, mariée et ayant 2 garçons de 6 et 4 ans, dont le dernier est porteur de Trisomie 21. Elle a fait carrière pendant 20 ans dans le second d'œuvre dans le domaine de la construction pour le quitter en septembre dernier afin de se consacrer à sa famille et tout particulièrement à son dernier qui a des besoins spécifiques.

Elle a des activités indépendantes comme la vente de vêtement à domicile, conseils et représentations commerciales sur mandat, coopératrice de l'épicerie la Vracrie à Praz, parmi d'autres loisirs créatifs et familiaux.

Elle a hâte de prendre la relève et de se mettre au travail, ce qu'elle fait déjà en tant que secrétaire pour cette assemblée, pour perdurer l'esprit de ce bel endroit et d'apporter toutes ses compétences pour faire avancer les projets d'avenir de Clair Vully.

La Présidente la remercie pour cette présentation et invite le deuxième candidat à l'élection en tant que membre du Comité, M. Ludovic Butticaz qui se présente :

Il salue l'assemblée et se présente ayant 43 ans, marié sans enfant, habitant à Villars-le-Grand et travaillant en tant que membre de la direction d'une gérance immobilière lausannoise de 25 collaborateurs. Dans le cadre de son activité, il est également assesseur bailleur au sein de la Commission de conciliation en matière de baux à loyer de la Préfecture à Payerne. Hors activité professionnelles, il est caissier et secrétaire du chœur d'hommes de Villars-le-Grand, ce qui lui a permis de rapidement s'intégrer dans la communauté, n'étant pas natif de la région.

Il se réjouit de pouvoir collaborer dans la continuité de l'histoire de Clair Vully pour porter à bien les projets et l'avenir de l'EMS.

Mireille Schaer remercie M. Butticaz pour sa présentation et soulève que les 2 candidats sont des habitants de moins de 10 ans dans la commune de Vully-les-Lacs et les félicite pour leur bonne intégration dans notre région.

La présidente demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats à l'élection en tant que membre du Comité et sans autre proposition, elle soumet au vote l'admission de ces deux nouveaux membres au Comité.

Sont élus par acclamation à l'unanimité Mme Cathy Tavares, membre et secrétaire et M. Ludovic Butticaz, membre au sein du Comité.

La Présidente propose M. Blaise Clerc en tant que nouveau président. Ainsi le nouveau comité est composé de :

M. Blaise Clerc, président, Constantine

Mme Cathy Tavares, secrétaire, Salavaux

M. Thierry Schneiter, membre, Cudrefin

M. David Chabanel, membre, Bellerive

M. Ludovic Butticaz, membre, Villars-le-Grand

9. Demande d'autorisation de vente pour la parcelle agricole

Mireille Schaer demande à l'assemblée l'autorisation de vendre la parcelle agricole de Bellerive de 4092 m². Au bas de cette parcelle, il y a une forêt et suite à une tempête en 2021, un chêne est tombé sur deux maisons en dessous. Cette situation a entraîné des frais de déblayage et d'entretien à ces maisons. Suite à cette chute, nous avons fait analyser l'état de santé des autres chênes. Après différentes oppositions, nous avons obtenu l'autorisation d'abattre ces trois chênes.

Le Comité demande donc à l'assemblée de pouvoir vendre cette parcelle agricole à M. Sylvain Parisod qui l'exploite déjà depuis de nombreuses années.

Requête accordée à l'unanimité par l'assemblée.

10. Divers, questions et propositions individuelles

M. Laurent Burlet, demande à l'assemblée d'élire l'organe de révision qui doit être soumis au vote à chaque assemblée générale.

L'assemblée, à l'unanimité, reconduit la Fiduciaire BFC révision pour une année.

11. Clôture et collation

La présidente Mireille Schaer clôt la séance à 20h57 en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation et souhaite bon vent au nouveau comité, principalement aux deux nouveaux membres du comité.

Elle invite chacun à partager la traditionnelle collation préparée avec soin par l'équipe de cuisine.

Salavaux, le 18 juillet 2023|CT



**DONS ET COTISATIONS
DES COMMUNES
2023**

Avenches	1000.00
Cudrefin	500.00
Faoug	200.00
Vully-les-Lacs	1500.00



DONS 2023

Sandrine Beytrison-Amiet, La Tour-de-Peilz	50.00
Yvette et Henri Geissbühler, Constantine	200.00
Margrit Zaugg, EMS Salavaux	250.00
Suzanne et Claude Parisod, Payerne	50.00
Association du Marché de Noël de Mur	500.00
Andreas Zaugg, Cudrefin	100.00
Pascale Vernez-Choffet, Avenches	100.00
Josiane Baumann, EMS Salavaux	100.00
Sylviane Savary-Tombez, Payerne	50.00
Marguerite Dupraz, Bex	50.00
Daisy et Eloi Berchier, Payerne	50.00
Physio Vully Sàrl, Salavaux	100.00
Marlène et Henri Etter-Perret, Payerne	50.00
Château de Constantine, Constantine	250.00
Francis Surdez, Constantine	50.00
Ingrid et Hermann Friedrich, Avenches	100.00
Eliane et Emile Cauderay, Constantine	100.00
Nadine et Willy Schwab-Christinat, Vallamand	50.00
Liliane et Jean-Pierre Bossy, Salavaux	50.00
Christian Lauener, Bellerive	100.00
Violette Mühlethaler-Perrin, Avenches	100.00
Roseline Maurer, Seigneux	50.00
François Cornaz, Faoug	50.00
André Hagner, Payerne	50.00
Juliette Krenger, Faoug	50.00
Françoise Wuillemin, Montmagny	50.00
Martine Perrin-Pittet, Payerne	50.00
Antoinette et Jean-Pierre Lauener, Avenches	50.00
Laurent Amiet, Mur	50.00
Claude Jaquemet, Moudon	50.00
René Kapp, Avenches	50.00
Annelise Chappatte, Avenches	50.00
Thane et Christian Siegfried, Vallamand	50.00
Lisette Girard, Cotterd	50.00
Françine Tombez, Salavaux	100.00
Maria et Simon Waknine, Pully	200.00
Claire-Lise Rapin, Payerne	50.00
Jean-Michel Nicolier, Oleyres	150.00
Gilles Glutz, Oleyres	100.00
Ginette Huguelet, Salavaux	50.00
Micheline Bondallaz, Avenches	50.00



Colette Cerf, Vallamand-Dessus	50.00
Corinne et François Cauderay, Constantine	50.00
Gilbert Piguët, Montmagny	120.00
Markus Engelhardt, Wettingen	50.00
Luisa et Roland Gallay, Farvagny-le-Petit	50.00
Olivette Annichini, Salavaux	130.00
Famille Ernest Buri, Oleyres	1 500.00
Pierrette Reuille, Cudrefin	500.00
Ruth Hauenstein, Versoix	50.00
Jean-François Sürmely, Préverenges	100.00
William Loup, Constantine	100.00
Ginette Loup, Montmagny	50.00
Marianne Fontanellaz, Cudrefin	100.00
Christiane et Frédéric Haenni, Vallamand	50.00
Arlette et André Vionnet, Cotterd	50.00
Yvette Magnin, Yverdon-les-Bains	50.00
Lucienne Jomini, Payerne	50.00
Jacqueline Laubscher, Faoug	100.00
Lise et Raymond Etter, Villars-le-Grand	50.00
Marie-Rose Maibach, Donatyre	50.00
Sonja et Claude-Alain Perret, Payerne	50.00
Fiduciaire BFC Sàrl, Montagny-Yverdon	100.00
Rose-Marie Glutz, Oleyres	100.00
Annette et Jean-Jacques Laederach, Oleyres	50.00
Christiane et Eric Bardet, Avenches	50.00
Henri Daniel Eskenazi, Bellerive	100.00
Marché du Vignoble Salavaux SA	100.00
Laurence Terrin Kunz, Fribourg	100.00
Nadine Cottier, Morges	100.00
Nadia Lanfranchi, Portalban	100.00
Catherine Monney et Raoul Mauron, St-Aubin	100.00
Laurence et Yvan Folly, Avenches	50.00
Denise Menétrey Choulât, Salavaux	100.00
Antoinette et Pierre Collet, Morat	50.00
Yvonne Cottier, Payerne	50.00
Rose-Marie Jan du Chêne, Payerne	50.00
Serge Puthod, EMS Clair Vully	100.00
Agnès Armand, Villars-le-Grand	50.00
Martine Mauron, Avenches	200.00



Guignard Trading Transport SA, Bellerive	100.00
Pascal Gendre, Estavayer-le-Lac	50.00
Philippe Jaunin, Villars-le-Grand	50.00
Claude Amiet, Mur	100.00
Sylviane et Jean-Pierre Blaser, Villars-le-Grand	100.00
Otto Lauper, Vallamand	100.00
Eliane et Kinet Gutknecht, Lugnorre	100.00
Pompes Funèbres Générales SA, Lausanne	100.00
Antoinette Oudot, Salavaux	50.00
Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs, Domdidier	200.00
Anne-Lise Mosimann, Cudrefin	50.00
Trudi Grandjean, Salavaux	50.00
Françoise et Robert Bardet, Villars-le-Grand	100.00
Lucette Monney, Villars-le-Grand	50.00
Arthur Meuwly, Vallamand	100.00
François Bays, Avenches	200.00
Annick D'Eramo, Combremont-le-Petit	100.00
Jacqueline Bohé, Corseaux	100.00
Liliane et Jules Spahr, Villars-le-Grand	50.00
Christiane Druey, Faoug	50.00

Chaque don est précieux ! MERCI !

Au nom de tous les résidents, nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien. Nos donateurs sont nombreux. Les dons inférieurs à CHF 50.00 ne sont pas inscrits mais ont également toute leur importance. Que chacun et chacune se sentent remerciés.



DECES

Quand tu me manques, je mets ma main sur mon coeur et je ferme les yeux...

Car je sais que c'est le seul endroit où tu existes pour toujours !

Nous rappelons, pour mémoire, les noms des résidents décédés en 2023 :

17.01.2023	CHERBUIN René	1933
18.01.2023	RAPIN Jeanne	1932
18.01.2023	CHRISTINAT Denise	1931
19.01.2023	THARIN Blanche	1935
08.02.2023	AMIET Gilbert	1928
10.03.2023	PIGUET Jean-Louis	1924
11.03.2023	SURDEZ Marlise	1940
15.03.2023	BÜTIKOFER Christian	1939
01.04.2023	CHAPPATTE Suzanne	1928
02.05.2023	MARTI Louise	1929
04.05.2023	SCHMID Sophie	1924
29.05.2023	RIESEN Ulrich	1938
03.06.2023	BURI Ursula	1944
04.06.2023	DRUEY Yvonne	1937
19.08.2023	SCHALTEGGER André	1943
11.09.2023	BANGERTER Christiane	1952
23.09.2023	ROSSI Mario	1943
30.09.2023	LAUPER Elisabeth	1941
03.10.2023	FELLER Oswald	1934
07.10.2023	THEVOZ Ida	1932
28.10.2023	BAECHLER Marcel	1939
26.11.2023	TETARD Florence	1948
04.12.2023	ROSSIER Marie-Antoinette	1932
25.12.2023	STEININGER Ulla	1945

En exprimant encore toute notre profonde sympathie à leurs familles, nous remercions aussi vivement les personnes pensant régulièrement à notre EMS lors d'un deuil.



Rapport de la Commission de Gestion

Comptes et exercice 2023

Madame la Présidente, Madame la Geres Ince,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée,

La Commission de Gestion s'est réunie le mercredi 27 mars 2024. Nous avons été invités par Madame Virginie Delbarre, directrice, et par Monsieur Bruno Clerc, président du comité de direction.

La Commission s'est plongée dans le travail avec enthousiasme. Nous avons parcouru une comptabilité d'incide sur laquelle nous avons posé quelques questions. Et nous avons obtenu des réponses tout à fait précises et satisfaisantes.

Ainsi l'exercice 2023 se solde, au bilan, par une Fortune négative de -125 916 21 CHF.

En conclusion, nous invitons l'Assemblée à accepter les comptes 2023, tels que présentés et bien donner décharge au comité de Commission de Gestion, ainsi qu'au Directeur.

Nous tenons à remercier le Personnel, la Direction et le Comité pour le travail accompli durant cette année 2023.

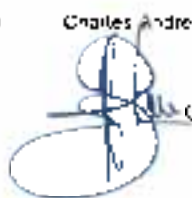
Fait à Sillavue le 30 avr. 2024

Pour la Commission de Gestion

Marc Clumy, rapporteur

Charles André Blanc

Albert Gallor



**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire de l'EMS Clair Vully
à 1585 Salavaux**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'EMS Clair Vully pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à l'organe supérieur de l'EMS alors que ma mission consiste à contrôler ces comptes. J'atteste que je remplis les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Mon contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de mon contrôle, je n'ai pas rencontré d'élément me permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Montagny, le 14 mai 2024

BFC révision



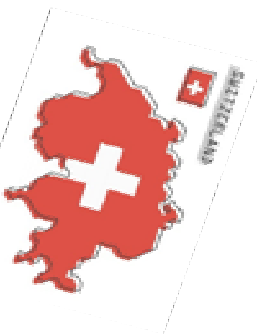
Laurent Burlet
expert réviseur agréé
réviseur responsable

Annexes : bilan au 31 décembre 2023, compte d'exploitation et hors exploitation 2023, annexe aux comptes 2023

EMS CLAIR VULLY 1585 SALAVAUX

Recettes exploitation	2022	2023
Part soins "C" (PLAISIR)	1654080.00	1483382.40
Part. résidents "C" (SOHO)	2725847.00	2800243.10
Part soins "C" résidants (Fr. 23.00)	392748.00	394243.00
Part. rés. "C" hospitalisation et absences	25196.25	8536.40
Part report soins	664658.05	617667.65
Contr. Financière compl. de l'Etat pour CS	2044.00	120.00
Recettes ex. ant./Perte sur débiteur	-390.00	-335.90
Allocations d'impotence	285797.40	284437.00
Allocations d'impotence exercice antérieur	16993.65	25263.65
Recettes diverses, PSAC	294194.60	288313.05
Du croire, dissolution provision	0.00	20300.00
Total	CHF 6061168.95	5922170.35
Dépenses exploitation		
Salaires du personnel	4255199.58	4477785.09
Charges sociales (part patronales)	951831.74	985727.00
Intérimaires personnel soignant / hôtelier	264001.35	44808.50
Autres charges personnel / Formation	74164.00	105113.95
Matériel médical d'exploitation	34817.40	28909.60
Produits alimentaires	266537.50	285154.95
Autres charges ménagères	69191.83	84997.29
Entretien et réparation immeuble, équip.	43604.87	42875.39
Charges d'investissement non activées (achat)	0.00	0.00
Eau et énergie	65678.20	84121.95
Intérêts et frais bancaires	495.45	651.52
Frais de bureau et administration	90304.82	86371.32
Evacuation déchets	17256.75	12744.80
Autres charges d'exploitation	221064.10	237200.94
Total	CHF 6354147.59	6476462.30
Résultat exploitation	CHF -292978.64	-554291.95
Investissements		
Recettes Redevances mobilier/immob.	212187.30	211621.45
Charges investiss.	87046.25	87665.22
Virement de/à prov. selon directives	CHF 125141.05	123956.23
Hors Exploitation		
Recettes, dons, revenu titres net	-36045.77	31056.40
Don Loterie Romande	-30000.00	0.00
CAT	CHF 90650.23	92747.34
Résultat Hors Exploitation	CHF 24604.46	123803.74
Résultat d'exploitation / hors exploitation	CHF -268374.18	-430488.21
Attribution de / à div. Fonds de réserve	CHF 37381.80	4570.00
Résultat final / Virement au capital	CHF -230992.38	-425918.21

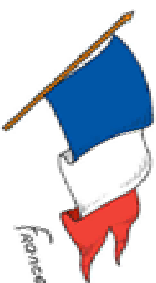
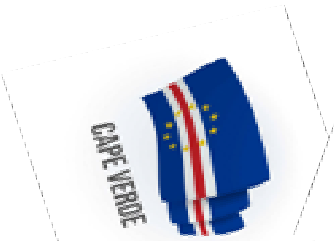
Fête multiculturelle à l'EMS Glair Vally



samedi 31 août 2024



de 11h00 à 16h00



Les résidents et le personnel vous attendent et se réjouissent de passer cette journée en votre compagnie

Venez Nombreux !